

FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHE - EDF / EPR2 BUGEY

DESCRIPTIF DU MARCHE :

BR7501 – Marché de travaux des réseaux secs électriques HTA/BT nécessaires au chantier EPR2 de Bugey

DONNEUR D'ORDRE :



NATURE DE LA PRESTATION :

Installation des réseaux électriques provisoires de chantier.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX A RÉALISER :

- Déploiement du réseau 20kV : postes + câbles (études / approvisionnements / travaux),
- Déploiement du réseau BT (400V/230V) : tirage de câbles et raccordement,
- Déploiement du réseau informatique / télécom / sono,
- Déploiement du réseau d'éclairage provisoire et définitif,
- Déploiement du réseau de détection incendie provisoire,
- Réseau MALT.

Ces activités concernent uniquement l'extérieur et les bâtiments tertiaires (l'intérieur des bâtiments industriels est exclu).

Le Titulaire devra réaliser les études de dimensionnement des matériels, les approvisionnements et les travaux.

INFORMATIONS DIVERSES :

Marché cadre d'une durée de 4 ans ferme + 4 ans en options.

CONTACTS :

Franck MARTY : franck.marty@edf.fr

POINTS PARTICULIERS :

- Conditions d'accès : chantier séparé complètement du CNPE de Bugey (contraintes sécuritaires simplifiées)
- Base vie : autonomie du Titulaire

Aptitude du candidat :

- Pas de qualification nucléaire nécessaire,
- Systèmes de management de la qualité, de la santé-sécurité et de l'environnement (norme ISO ou équivalent).

Ce marché sera attribué en un seul lot incluant toutes les prestations indiquées. Les candidats devront donc présenter un schéma industriel (GME / sous-traitance) permettant de couvrir la totalité du Marché.

PROGRAMMATION :

- Avis de marché : du 29/12/2025 au 29/01/2026
- Appel d'offres : de mars 2026 à juin 2026
- Consultation/clarifications : mars à déc. 2026
- Début du Marché : janvier 2027

Dépôt des candidatures : <https://pha2.edf.com>

Cet appel d'offres ne prévoit pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2, ni de l'obtention des autorisations administratives nécessaires pour la réalisation des Projets. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.